



INFORMATION  
NORD - PAS DE CALAIS  
✉ 11 rue Ernest Deconynck  
59000 LILLE  
☎ 03.20.12.80.00.  
☎ 03.20.30.08.05.  
www.cemea-npdc.org



✉ 7, rue Henriette Dumuin –  
B.P. 2703 - 80027 AMIENS CEDEX 1  
☎ : 03.22.71.79.00 –  
☎ : 03.22.91.08.50  
Mail : contact@cemea-picardie.asso.fr  
[www.cemea-picardie.fr](http://www.cemea-picardie.fr)

## DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU BPJEPS

Spécialité	Lieu	Date limite d'inscription	Spécialité	Lieu	Date limite inscription
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Loisirs Tous Publics</b>	_ Lille		<input type="checkbox"/> <b>Animation Sociale</b>	_ Lille	
	_ Liévin			_ Liévin	
	_ Boulogne/Mer			_ Amiens	
	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Bornel (60)</b>	<b>17/04/2019</b>		_ Cambrai	
<input type="checkbox"/> <b>Animation Culturelle</b>	_ Lille				

NOM :  Nom de Jeune Fille :

Prénom :

Date de naissance :  Lieu de naissance :

Adresse :  Tél Fixe :

Portable :

Mail :

### NIVEAU D'ETUDE

Date de sortie du système scolaire :

Dernière classe fréquentée :

- Fin de scolarité obligatoire       BAC ou équivalent  
 CAP BEP ou équivalent       BTS, DUT, DEUG  
 Brevet des collèges ou équivalent       Licence Maîtrise  
 Autre :

Diplôme obtenu :

### DIPLOMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA complet       BEES 1er degré  
 BAFA D       BEES 2ème degré  
 BASE       DEFA  
 BAPAAT       Autre (précisez) :   
 BEATEP

**Avez-vous déjà suivi une prestation en amont : compétences clé, FIJ, E2C, APS ? Si oui, merci d'indiquer :**

- la date :

- le titre :

**Avez-vous déjà suivi une formation prise en charge par le Conseil Régional ? Si oui, merci d'indiquer :**

- la date :

- le titre :

**Expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le domaine de l'animation** (sportive, socioculturelle, socio éducationnelle) :

**Qu'est ce qui vous a amené à envisager la profession d'animateur/coordonateur ? :**

SALARIE

Employeur

Raison Sociale :

Adresse :

Contact :

Téléphone :

Fax :

Mail :

Poste occupé :

Nature du contrat et date de fin :

Cadre financier de la demande

CIF (Congé Individuel de Formation)

Plan de formation annuel de l'entreprise

Période de professionnalisation

Contrat de professionnalisation

Autre (précisez)

DEMANDEUR D'EMPLOI

Vous êtes inscrit :

Pôle Emploi  Mission Locale

Nom de l'organisme:

Adresse :

Nom du Réfèrent :

Votre n° Identifiant :

Date de votre inscription :

Indemnisation

ARE

ASS

RSA

Non Indemnisé

Reconnaissance Travailleur Handicapé

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financement personnel

Prise en charge de votre employeur

Aides individuelles obtenues :

Démarches en cours ou entreprises :

# Liste des pièces à joindre

*Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*

- Dossier de candidature complété et accompagné des pièces justificatives
- Une photo récente
- Copie du ou des diplômes obtenu(s)
- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation manuscrite
- Copie l'attestation d'assurance maladie
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Justifier d'une expérience d'animateur (rice) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. OU avoir un diplôme voir la liste ci dessous.
- Copie de l'attestation des premiers secours, (PSC1, ou AFPS, SST, PSE 1 ou 2, AFGU...)
- Copie de la carte d'inscription à pôle emploi pour les demandeurs d'emploi
- Attestation de prise en charge de l'employeur pour les salariés
- Copie de la reconnaissance de Travailleur Handicapé pour les personnes concernées
- Pour les allégements de formation, copie de l'attestation de validation des UC acquises du BPJEPS .

**Est dispensé de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures, le (la) candidat(e) titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante :**

- brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien ;
- certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire » ;
- brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ;
- brevet d'aptitude aux fonctions de directeur ;
- baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
- baccalauréat professionnel agricole (toute option) ;
- brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ;
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).